

## Jean-Pierre Raffarin s'engage à garantir la liberté d'action militaire de la France et le libre choix des familles

Article rédigé par *Bernard Seillier*, le 04 juillet 2002

Intervention du sénateur Bernard Seillier lors du débat parlementaire sur la déclaration de politique générale du gouvernement.

L'état du monde et la situation de la France font à eux seuls un devoir de vous aider, Monsieur le Premier ministre, à réussir l'action que vous venez de présenter à la représentation nationale sous les auspices de la lucidité, du courage et de l'espoir.

Mais votre discours de politique générale est surtout convaincant par lui-même, par son inspiration comme par sa détermination. Son inspiration est marquée par la recherche de la vérité. Vous le dites avec force en affirmant que la politique est une affaire de vérité. Vous le dites avec raison en spécifiant que celle-ci n'est pas dévolue en exclusivité à un camp ; qu'on ne passe pas de l'ombre à la lumière en circulant dans l'hémicycle.

Autrement dit et plus brutalement encore, la vérité n'est pas l'apanage du nombre et donc de quelque majorité que ce soit. Elle est une obligation universelle. Sa première exigence est tout simplement de ne pas mentir, de ne pas introduire de divorce entre les paroles et les actes.

Votre discours d'aujourd'hui suscite notre approbation. Votre action de demain vous la conservera dans la mesure de votre propre fidélité à vos engagements.

Ceux-ci sont importants et nombreux. J'y adhère et je ne peux pas tous les citer pour les mettre en valeur. Je souhaite tout de même saluer au passage des signes puissants de votre message. " La France doit conserver sa capacité d'agir seule si ses intérêts propres et ses engagements bilatéraux l'exigent " avez-vous dit. Je sens là le souffle puissant du refus de la servitude. C'est l'inaliénable part de souveraineté qui fait qu'un peuple puisse librement disposer de lui-même. J'y vois la caution du président de la République.

Je veux aussi saluer votre volonté de repenser les dispositifs d'accueil de l'enfant pour créer l'allocation unique d'accueil du jeune enfant, pour garantir le libre choix de la mère, qu'elle travaille professionnellement ou non. C'est la condition indispensable de revalorisation de l'éducation familiale, comme lieu de fraternité dites vous. J'ajouterai lieu d'éducation à la responsabilité et au sens de la justice.

La première socialisation est familiale. Vous voulez à juste titre faire preuve de fermeté face à la délinquance juvénile. Vous avez raison de souligner que cette fermeté comprendra une réponse éducative spécifique qui donne aux jeunes une chance de se réconcilier avec la société, et pour cela donc, d'abord avec eux-mêmes. Il faut affirmer que la prévention spécifique de la délinquance juvénile est d'abord familiale.

L'allocation unique d'accueil constitue le début de cette prévention. Respectant le libre choix de la mère, elle est fondée sur l'obligation d'éduquer aux vertus personnelles et sociales qui incombe d'abord aux parents avec le soutien et le relais de la République. Cette éducation ne peut pas se faire sans une présence assidue à l'enfant. C'est la première vérité d'ordre anthropologique que la politique doit honorer.

À force de vanter dans nos discours les vertus et les richesses de la famille nous finirions par oublier qu'elle est d'abord une nécessité.

La République a su s'imposer à elle même l'organisation de l'obligation scolaire. Elle doit aussi savoir s'imposer l'organisation de l'obligation familiale, par analogie. J'en discerne la première pierre dans votre discours.

Sur le plan des exigences de la vérité encore, il faudra mettre à jour ses implications pour l'éducation en milieu scolaire qui prolonge le milieu familial.

Le " principe d'humanité " qui vous anime, vous inspire le projet d'une France porteuse d'un nouvel

humanisme.

J'y adhère avec confiance, car en matière d'humanisme, il ne peut pas y avoir d'autre nouveauté possible que la satisfaction plus complète de l'exigence de vérité pour l'homme qu'il comporte.

L'humanisme est un, mais ses liens avec la politique sont complexes. Parce que l'homme passe infiniment l'homme, comme l'a bien vu Pascal. L'homme est un projet livré à lui-même, une liberté, absolue par certains aspects, mais dépendant par ailleurs puisque l'homme ne se donne pas la vie à lui-même et qu'il est tributaire de la communauté dans laquelle il vit. Cette réalité complexe appelle pour s'exprimer publiquement, sans aliénation ni oppression, un équilibre délicat.

Dans la perspective du centenaire des lois de 1905 de séparation de l'Église et de l'État, il faut réfléchir à frais nouveaux au contenu de la laïcité. Cela s'impose d'autant plus avec la présence sur notre territoire de communautés religieuses non chrétiennes, et avec le développement continu de la biologie. Il faudra donc savoir construire dans la vérité les solutions juridiques, notamment pour l'école, qui permettent à chaque enfant et adolescent de construire sa personnalité selon les exigences propres de sa foi et de sa raison, dans le respect de ceux qui ne les conjuguent pas de la même façon.

Cela ne pourra se faire sans une reconnaissance respectueuse de cette liberté humaine fondamentale, avec ses exigences les plus concrètes et pratiques en terme de mode de vie, de mœurs et d'existence collective. À défaut, la république laïque, une et indivisible, ne serait plus ni laïque ni indivisible et son unité ne serait plus qu'oppressive et décadente. Il est incontestable que nous aurons tous un effort à faire pour nous élever à un degré supérieur de sagesse, indispensable pour relever ce défi exigeant et difficile. Il est celui de ce progrès de l'humanisme que vous appelez, Monsieur le Premier ministre.

Je ne vous lésinerai pas mon concours pour cela et ma confiance aussi longtemps que vous permettrez à tout citoyen de rendre justice toujours plus complètement à la dimension sacrée que tout homme porte en lui, à son âme où siège le dynamisme de notre fraternité et la source la plus légitime de votre autorité.

Texte intégral de la déclaration de politique générale de Jean-Pierre Raffarin, 3 juillet 2002 :

[http://www.premier-ministre.gouv.fr/ressources/fichiers/raffarin\\_pogenerale.rtf](http://www.premier-ministre.gouv.fr/ressources/fichiers/raffarin_pogenerale.rtf)